

Arbois 2008

M
I
E
N
S

Elections municipales d'Arbois. Liste multipolitique de Bernard Amiens



Février 2008



Edito

Qui est Bernard Amiens ?

Arboisien depuis 59 ans, a passé son enfance rue du Collège et habite aujourd'hui rue du Cournot. Bernard est père de Sophie.

Directeur Général de l'Association Saint Michel le Haut ASMH (adultes handicapés, enfants et adolescents présentant des troubles de la conduite et du comportement, hébergement et réinsertion sociale, activités annexes jeunesse), il sera libre de tout engagement professionnel en mars 2008 : une disponibilité à temps plein.

Son parcours :

*EGA-Bost de 1966 à 1971, ensuite à Besançon pour Kelton Timex

*1973 salarié de l'ASMH : d'abord éducateur spécialisé puis directeur d'établissement et enfin directeur général en 1991.

L'ASMH génère un chiffre d'affaires de 10 millions d'euros par an, emploie 400 salariés sur les principales villes du Jura et prend en charge près de 2 000 personnes par an.

Ainsi Bernard Amiens a commencé sa vie professionnelle avec un CAP d'ajusteur mécanicien. Son parcours médico-social l'a tout d'abord conduit à un diplôme d'éducateur spécialisé, puis à une licence et une maîtrise en sciences sociales, enfin un Diplôme Supérieur en sciences sociales et au label de l'Ecole Nationale de la Santé Publique avec le CAFDES pour la partie gestion.

La prochaine élection municipale de mars 2008 sera pour chaque Arboisienne et chaque Arboisien l'occasion de choisir une nouvelle équipe qui devra prendre la responsabilité de la gestion de la commune.

A cette fin, il nous est apparu opportun de nous rassembler autour d'un projet porteur d'avenir pour Arbois. Notre équipe est composée de personnes volontaires qui n'ont qu'un seul objectif : servir la commune.

Cette notion de service est fondamentale pour pouvoir intégrer les défis de demain. Dans ce cadre, l'idée directrice de notre projet se définit ainsi : que doit-on mettre en place aujourd'hui pour préparer l'« Arbois » de demain?. Car il s'agira bien d'avoir « une ambition » pour notre ville afin qu'elle puisse se développer de façon durable et raisonnable. Sans parti pris Bernard Amiens, Arboisien de toujours, et son équipe ont choisi de s'engager au service des habitants, pour le bien vivre de tous, la prospérité de la ville et son rayonnement.

Ecouter avant d'agir. Traiter ce qui fait problème en étant à l'écoute des préoccupations des habitants. Consulter largement avant d'engager des projets d'envergure. Voilà ce qui nous rassemble!

Nous nous sommes engagés sans étendard politique et nous respecterons la charte que nous avons tous signée, avec pour engagement : conduire notre action sans parti pris, dans un souci d'efficacité, de respect des différences qui nous rassemblent et sans engager de débats polémiques. Nous assumerons sur nos deniers personnels nos frais de campagne et nous nous engageons à :

- ne pas faire de fausses promesses, mais à apporter des réponses pragmatiques, réalisables sans alourdir plus encore l'impôt,
- reconsidérer les études et projets en cours,
- ne rien engager sans étudier les conséquences ; étudier la faisabilité des projets, leurs intérêts, les financements, « est-ce utile, si oui, peut-on payer » ?
- travailler efficacement au service des Arboisiens, c'est la volonté qui nous anime !

Nous comptons sur vous, comme vous pouvez compter sur nous.

Bernard Amiens.

Sommaire :

Page 1 : édito, présentation de Bernard Amiens

Page 2 : le blog Arbois 2008

Pages 3 & 4 : propositions de la liste

Page 5 : l'équipe et les réunions publiques

Page 6 : informations à propos de certaines commissions

Notre blog : arbois2008.canalblog.com

Bernard AMIENS et son équipe ont ouvert un espace d'informations et de questions/réponses via internet dès décembre 2007.

Ce blog, sans censure, s'avère être un excellent outil de travail (2 000 visiteurs différents à ce jour). Les autres listes ont repris ce mode de communication. Nous savons bien que tous les Arboisiens n'ont pas accès à internet, mais les échanges peuvent se faire par :

-téléphone 06 43 42 97 68,
-courrier : Arbois 2008 - Bernard Amiens
19 rue du Cournot 39600 ARBOIS.

Le blog n'est pas le seul moyen pour faire connaître notre réel désir de changer les choses. Il existe encore les tracts papier, les réunions de quartier ou publiques, les rencontres individuelles.

Aussi nous avons pensé à toutes celles et ceux qui n'ont pas accès à internet : pour lire les pages du blog version papier, il suffit de vous rendre en journée au 5 rue Jallerey (à côté du restaurant « La Balance »).

Nous avons vraiment la volonté de communiquer avec toute la population.

Voici un exemple de questions/réponses :

J'voudrais bien savoir

Afin d'approfondir nos connaissances civiques, serait-il possible de lister quelles sont les domaines de compétences d'une municipalité comme Arbois. En effet, si on parle de la déchetterie, c'est me semble-t-il le Conseil Général qui la gère, quant à la question posée par "indian" sur le projet d'une salle polyvalente ne serait-ce pas du ressort de la Communauté de Communes... Encore du taf... Désolé Et merci pour vos réponses (envoyé le 12/01/08 à 12h49)

Réponse

Il y a deux niveaux de réponse à votre question. Si l'on s'en tient à une approche juridique, il suffit de rappeler succinctement les domaines que la loi a confiés à la responsabilité des communes ...ou de leurs regroupements (intercommunalité) :

- police (salubrité, circulation...)
- économie (participation aux aides directes et indirectes, exemple : foncier aux entreprises)
- transports (voirie et chemins, transports urbains...)
- urbanisme (définition du PLU et le cas échéant délivrance des permis de construire, droit de préemption...)
- habitat (Plan Local Habitat...)
- environnement (collecte des ordures ménagères déléguée au SICTOM, distribution de l'eau déléguée)
- éducation (construction, entretien et fonctionnement des écoles maternelles et élémentaires + assistantes maternelles...)
- sport (équipements sportifs et subventions aux clubs)
- culture (bibliothèque, musées, archives municipales, établissements municipaux d'enseignement de la musique, de la danse, de l'art dramatique ou plastique).

**ECOUTER
& AGIR**

Voilà pour les figures imposées, mais il y a les figures libres et ce sont peut être les plus importantes. Car nous avons bien conscience qu'une responsabilité d'élu municipal est globale et doit intégrer tout ce qui répond aux préoccupations des habitants et tout ce qui est nécessaire au développement de la ville. Exemple : le LEP ne relève pas de la compétence de la commune mais il est évident qu'il faut le conserver et le développer. Comment ? Par une action de contacts et d'échanges réguliers avec les responsables de l'établissement, avec les autorités académiques, et par des actions d'accompagnement favorisant la participation à la vie de la cité et les échanges avec les milieux professionnels.

Mais les exemples d'interventions similaires sont très nombreux dans le domaine économique, culturel ou sportif. Et finalement, les actions qui ne sont pas dans notre champ de compétences peuvent s'avérer plus importantes que celles relevant directement de notre responsabilité. C'est pourquoi nous défendons un projet politique global qui a pour objectif d'augmenter l'attractivité et le rayonnement d'Arbois, qu'il passe par nos compétences ou non. Ce sera à nous alors, quand les responsabilités directes relèvent d'autres, de nous faire entendre par nos partenaires : État, Région, Département...et Europe !

Pour ce qui est du Sictom et de la Communauté de Communes, ce sera plus facile car nous en sommes membres de droit !

Merci pour votre fidélité

arbois2008 (envoyé le 14/01/08 à 23 h 45)

Message à destination des **jeunes** et de tous les internautes :

DISCUSSION EN TEMPS RÉEL UNIQUEMENT SUR ARBOIS 2008 !

Venez tchatter avec Bernard Amiens et son équipe le **mardi 4 mars de 20H à 23H**

Les propositions d'ARBOIS 2008 à partir du travail des commissions

Il serait trop facile de dire que rien n'a été fait et trop prétentieux d'avancer que nous avons la réponse à tous les problèmes.

Pourtant chacune et chacun d'entre vous s'accordera à constater un déclin certain de notre ville symbolisé, entre autres, par la baisse du nombre de ses habitants, 3509 au dernier recensement (alors que de nombreux logements ne trouvent pas preneurs).

Un vigoureux effort de relance s'impose pour redonner à notre ville tout son rayonnement.

Mais paradoxalement, Arbois présente la particularité d'être deux fois plus endettée que les com-

munes de même taille (1 400 euros/habitant !) et beaucoup plus imposée.

Face à cette réalité, il n'est pas possible d'augmenter encore une pression fiscale qui a déjà fait fuir trop d'habitants, ni pour autant de faire de fausses promesses.

D'où une démarche en deux temps :

-un plan d'urgence 2008-2010 pour « réamorcer la pompe »

-un programme 2010-2014 «Une Ambition Pour Notre Ville »

Le plan d'urgence 2008-2010

Première urgence : apporter immédiatement les améliorations demandées par les habitants, en priorité la propreté de la ville mais également de meilleurs services aux habitants.

L'amélioration de la qualité des lieux publics (propreté des rues, places, espaces de jeux ou de détente et wc publics, ramassage des poubelles, réparation de l'éclairage public, plan de circulation devant les écoles et collèges, lutte contre le bruit, plantation de la station d'épuration...) sera engagée immédiatement.

Ce sera la première marque de respect des habitants. Par ailleurs, les activités en place seront maintenues et améliorées : moyens nouveaux pour le fonctionnement de la MJC, horaires du CLSH, menus bio à la cantine...en lien avec l'intercommunalité. Le soutien au fonctionnement des associations sera conforté avec un véritable partenariat. Le problème récurrent de locaux fera l'objet de toute notre attention ainsi que l'entretien des bâtiments communaux (désamiantage de la chaufferie de la bibliothèque, volets...). Simultanément sera lancé un programme de prévention de la délinquance en lien avec le Revermont. Enfin les services publics et privés seront défendus et renforcés. Il n'y a pas de fatalité en ce domaine. Après avoir vu partir la SNCF (sans aucune réaction des élus en place), nous ne laisserons pas disparaître sans rien dire la perception. A quand la poste ou la gendarmerie?

En outre la communication avec toute la population sera améliorée.

Deuxième urgence : relancer l'activité économique et le logement dans la cité pour

créer des emplois et retrouver des moyens nouveaux.

Plusieurs entreprises locales attendent parfois depuis longtemps une réponse (qu'elles n'ont jamais eue) à leur demande d'extension ...ou plus simplement la mise « hors d'eau » de la zone industrielle ! Ces mesures seront engagées immédiatement.

La mise aux normes de logements dans le bâti ancien et la construction neuve seront favorisées dans le cadre des dispositifs et modes de financements actuels.

Il conviendra dans le même temps de régler les problèmes simples de parking et de circulation pour redynamiser l'activité commerciale du centre ville et amplifier le développement du tourisme. Une synergie entre les musées doit être mise en place, « Arbois Pays de Pasteur » doit devenir une vraie identité par des actions fortes et un partenariat étroit avec la Maison de Pasteur.

Troisième urgence : penser l'avenir avec les Arboisiennes et les Arboisiens.

Fidèles à notre slogan « Écouter avant d'agir », nous pensons que c'est à vous de dire comment vous voyez l'avenir de notre ville et non seulement à quelques initiés ! Sans tout remettre en cause, les projets d'extension des zones commerciales ainsi que le Plan Local d'Urbanisme seront remis à plat...et le déplacement de la fontaine sera annulé ! Un nouveau Plan Local de l'Habitat sera lancé.

Et c'est avec les Arboisiennes et les Arboisiens que les projets de notre programme seront finalisés et validés.

**2008-2010
« Réamorcer
la pompe »**

Programme 2010-2014 : « Une Ambition pour Notre Ville »

Première priorité : la relance de l'économie !

Elle commence par la reconquête du centre ville en le rendant plus attractif avec une révision du plan de circulation, un aménagement urbain valorisant les labels « Petites Cités Comtoises de Caractère » et « Site Remarquable du Goût » (restauration de l'éclairage, des chaussées et des façades, mise en valeur du patrimoine, signalisation des commerces et des animations)... une vigilance accrue sur les pas de porte qui sont cédés et une surveillance des permis de construire !

Elle nécessite aussi de faire de la zone industrielle une vraie zone industrielle, distincte de la zone artisanale et de la zone commerciale, en résolvant l'accès par les PL depuis la RN 83 ou la ville, et en prévoyant son extension à partir d'une spécialisation industrielle grâce au très haut débit et un label de Haute Qualité Environnementale.

Elle suppose aussi de réaliser la zone commerciale après consultation des commerçants. Elle passe enfin par un inventaire des disponibilités foncières à partir des friches industrielles (cf. gare marchandises) et espaces disponibles (et ils sont nombreux !) pour développer le commerce et l'artisanat.

Deuxième priorité : doter la ville des grands équipements qui lui font défaut !

La priorité ira à la restructuration complète de la salle omnisports en vérifiant la possibilité de lui conserver une capacité d'accueil suffisante pour un usage sportif, mais aussi culturel, associatif et touristique. Avec ses atouts gastronomiques et culturels Arbois doit aussi pouvoir accueillir des congrès ! L'immeuble dit « de la prison » sera transformé en maison des associations de préférence à un parking. Une scène de plein air couverte sera installée dans le square Sarret de Grozon pour accueillir notamment les « Festicaves » et les groupes de jeunes musiciens arboisiens.

La médecine de proximité doit être une réalité. Avec tous les acteurs de la santé, il conviendra de soutenir avec force le projet médical de l'hôpital et de garantir une offre de soins élargie : maison de santé pluridisciplinaire avec pôle social, mise en place de la télé-médecine, accueil de jour et unité pour patients souffrants de maladie d'Alzheimer, lits de soins palliatifs, possibilité d'accueillir à l'hôpital des patients requérant des Soins Médicaux et Techniques Importants (SMTI). Le projet de cuisine

centrale de l'hôpital à Arbois sera soutenu.

L'Hospitalisation à Domicile devra être renforcée.

L'implantation d'une résidence-accueil pour personnes âgées sera favorisée.

Troisième priorité : faire de la protection environnementale un élément central de notre attractivité

L'étalement urbain sera limité pour préserver le cadre de vie de la ville et les axes de circulation piétonne et cycliste avec les quartiers seront améliorés. La qualité des eaux de la rivière sera restaurée en accélérant la restructuration du réseau de collecte des eaux usées.

Une opération pilote d'économie d'énergie et de récupération des eaux sera menée sur les bâtiments des écoles primaires à des fins économiques et pédagogiques.

Un plan « climat territorial » sera lancé pour lutter contre l'effet de serre en prévoyant une meilleure gestion de la forêt et un service de conseils aux habitants en matière d'économie d'énergie.

**2010-2014
Trois priorités &
une exigence**

Et une exigence : rendre compte

C'est bien « d'écouter avant d'agir », c'est encore mieux de rendre des comptes. C'est pourquoi nous nous engageons non seulement à ce que les commissions de travail soient ouvertes aux personnes intéressées mais encore que :

-des comités de quartier soient mis en place avec un responsable local et une réunion sur site au moins une fois par an,

-un numéro vert pour nous signaler tout dysfonctionnement que vous pourriez observer,

-une disponibilité de l'équipe et surtout de Bernard Amiens qui sera à la retraite,

-une réelle présence aux permanences ouvertes à la population,

-un conseil municipal des jeunes sera mis en place et un conseil des anciens installé.

Telle est notre ambition pour notre ville, telle est l'ampleur de la tâche ; mais nous y sommes résolus et nous y sommes prêts !

L'équipe ARBOIS 2008

1 BERNARD AMIENS

2 MARTINE PINGAT-CHANEY, 55 ans, enseignante, vice-pdte de l'Association des Anciens Eèves du Collège Pasteur, a participé à l'ouverture de la MJC d'Arbois

3 JEAN-JACQUES COURT, 63 ans, retraité percepteur du Trésor Public, engagé dans Arbois-Sports et ancien président

4 SYLVIE REGALDI, 42 ans, travaille à l'APEI, et vendeuse. Membre d'une fédération de parents d'élèves au Collège Pasteur

5 PHILIPPE BRUNIAUX, 35 ans, médecin à l'hôpital d'Arbois, et à l'«Hospitalisation A Domicile», vice-pdt de l'Office de Tourisme, de l'association « Pasteur-Patrimoine Arboisien », membre du Comité de Jumelage, de la MJC

6 CAROLINE ALIBERT, 49 ans, cadre de gestion, présidente d'une association d'entraide destinée à l'accompagnement des personnes dans leurs projets professionnels (Besançon)

7 EDOUARD HIRSINGER, 44 ans, chocolatier, président des Pâtisseries du Jura et élu à la Chambre de Commerce et d'Industrie.

8 JESSICA ROLET, 29 ans, comptable et responsable d'un service de paies

9 FRANCOIS CAMUSET, 60 ans, 7 ans au ministère de l'environnement, 25 ans au Conseil Régional (successivement directeur de l'environnement, de l'habitat, du tourisme, de la culture, du sport et de la communication, puis directeur de cabinet du président), délégué par notre équipe pour le montage financier des projets et le suivi des dossiers

10 FATIMA RIBEIRO DESVIGNES, 46 ans, secrétaire

11 BENOÎT MULIN, 40 ans, marié, directeur d'entreprise, membre de l'équipe vétérans d'Arbois-Sports

12 FRANCOISE ROBERGET MOUILLARD, 45 ans, infirmière au CRF de Salins-les-Bains

13 ALBERT HIGOUNENC, 57 ans, directeur général BTP Roger Martin Dijon, ingénieur des Mines

14 MARIE-CATHERINE LOMBARD, 24 ans, notaire-stagiaire, membre du Mouvement Rural de la Jeunesse Chrétienne

15 JEAN MARCHON, 57 ans, directeur CAT, membre fondateur de la MJC d'Arbois, ancien Pdt-fondateur de la MJC de Vadans

16 NAJETTE SOUNNI, 33 ans, secrétaire, déléguée d'une fédération de parents d'élèves

17 GÉRARD VILLET, 52 ans, vigneron bio, sensibilisé à la protection de l'environnement

18 NATHALIE DESCOMBE, 38 ans, aide à domicile (ADMR) engagée dans la vie sportive arboisienne

19 NICOLAS DARGAUD, 24 ans, étudiant licence socio-culturelle, membre de Promodégel

**LE VRAI CHANGEMENT
MULTIPOLITIQUE
DIVERSITÉ
COMPÉTENCES
DISPONIBILITÉ
ENGAGEMENT**

20 SIMONE BARBIER, 75 ans, adjointe au social sortante, présidente ADMR, engagée à l'UDAF et dans la vie arboisienne depuis 35 ans

21 ROMAIN BERNARD, 25 ans, boucher dans un supermarché, sapeur-pompier volontaire, membre de l'amicale des sapeurs-pompiers et de la section des jeunes, sportif

22 CORALIE CLÉMENT, 30 ans, professeur d'histoire-géographie et future maman

23 PHILIPPE VIGANONI, 53 ans, coiffeur, membre actif de l'Union Commerciale, membre d'Arbois-Sports

24 PATRICIA AVIET, 40 ans, infographiste, a travaillé en lien avec le Comité des Fêtes, l'Office de Tourisme

25 MEHDI BESROUR, 42 ans, artisan peintre, trésorier de Promodégel (organisation de concerts Moulin de Brainans)

26 ANNIE PAGUET, 52 ans, aide-soignante à l'hôpital, déléguée au Comité de Lutte des Infections Nosocomiales

27 JEAN BOIVIN, 75 ans, retraité de la poste, a été pdt de l'Office de Tourisme, trésorier-fondateur de la MJC, trésorier « Pasteur Patrimoine Arboisien », Comité de Jumelage, délégué FO, correspondant du journal, Pdt de la CPAM...

DERNIÈRES DATES POUR NOUS RENCONTRER :

- le jeudi 28 février à 18h vers la gare,
- le vendredi 29 février à 16h devant Attac,
- le samedi 1er mars à 11h place de Faramand,
- le samedi 1er mars à 16h place de la Liberté,
- Le vendredi 7 mars sur le marché.

**Réunion publique
de fin de campagne
JEUDI 6 MARS 20H30**
Espace Pasteur,
place Notre-Dame, salle du haut

Informations à propos de certaines commissions

Il faudrait un livre pour présenter l'état des lieux dressé par les différentes commissions qui se sont réunies depuis plusieurs mois et établir la liste des très nombreux projets qui ont été recensés. Nous nous contenterons de donner ici quelques points saillants, étant donné qu'une première liste de nos priorités figure en fin de ce document et que notre programme définitif sera joint à la profession de foi qui vous sera adressée par la préfecture avec vos bulletins de vote.

Économie, développement : les membres ont réalisé un travail d'enquête systématique auprès des responsables d'entreprises industrielles. Ils ont pris note des 3 priorités demandées, à savoir : l'accès des poids lourds, l'assainissement et des terrains disponibles. Les contacts avec les commerçants ont permis de souligner que le problème récurrent du stationnement pouvait être réglé rapidement, que les projets d'extension de la zone commerciale devaient se faire en relation avec l'Union Commerciale et que la rénovation du centre ville était une condition sine qua non d'attractivité.

Enseignement, formation : les membres font observer que les écoles maternelles et primaires relèvent de la responsabilité entière de la commune. L'inventaire des problèmes vont de la résolution de problèmes simples (comme l'écoulement des eaux à l'école maternelle, l'équipement informatique des écoles primaires, la révision du plan de circulation à proximité des écoles et la participation aux conseils d'école), à des enjeux plus lourds (comme la mise en place d'un plan pluriannuel de maintenance des bâtiments ou reconnecter le LEP, pour le conserver, à la vie économique arboisienne.).

Urbanisme, environnement, travaux : la commission a souligné la nécessité d'améliorer le réseau d'eaux usées et le ramassage des ordures ménagères. Elle rejoint les préconisations de la commission culture/tourisme pour soigner la qualité de l'environnement urbain et du patrimoine arboisien, y compris l'entretien des chemins ruraux ; elle rappelle la nécessité de revoir les problèmes d'accès à l'hôpital et du parking (serres municipales à déplacer). La révision du PLU doit être l'occasion de donner un coup de fouet à l'amélioration des logements dans le bâti ancien et à la création de logements neufs. Elle privilégie les solutions qui réutilisent des bâtiments existants comme la restructuration de la salle omnisports ou la réhabilitation de l'ancienne « prison » en maison des associations. Elle constate qu'il faut agir pour l'accessibilité des arcades et autres rues aux handicapés, personnes âgées et poussettes. Elle souligne enfin l'intérêt de favoriser les énergies renouvelables et la récupération de l'eau avec un service de conseils aux habitants.

Social, santé, famille, solidarité : la commission a privilégié le maintien d'un bon niveau de services de soins pour la ville et le secteur en soutenant le projet médical de l'hôpital local (maison de santé, accueil de jour et unité « Alzheimer»). Un réel partenariat entre tous les acteurs de la vie sociale est préconisé, surtout avec les associations, la CCAS. Des rencontres intergénérationnelles et interculturelles permettront de tisser un lien social solide.

Culture, patrimoine, tourisme, animation, communication : les membres ont rappelé avec insistance que les associations ne doivent pas être des prestataires de services mais de vrais partenaires et le souhait de leur offrir un lieu de vie : la maison des associations. Elle a souligné la priorité à donner aux archives, (mémoire de notre ville), l'intérêt de poursuivre la mise en valeur du patrimoine et la nécessité de prendre de nouvelles initiatives : exposition permanente de l'histoire d'Arbois dans les salles du clocher, circuit nocturne avec projection sur les façades patrimoniales, installation d'une scène abritée en plein air, expositions photos thématiques en plein air, auditorium dans l'ancien tribunal... Elle rappelle enfin l'intérêt d'ouvrir la politique culturelle à tous. Par ailleurs un « plan communication » entre la population mais aussi à l'extérieur de la cité doit être envisagé rapidement.

Sport, jeunesse : la commission a dressé un état complet des clubs (1 100 licenciés !) et équipements sportifs du canton. Elle a évalué avec précision la qualité et le niveau d'utilisation important de ces installations, en faisant ressortir l'utilité d'un terrain synthétique, l'amélioration des vestiaires des stades, le réaménagement du terrain de boules, la recherche d'une formule pour la pratique du tennis l'hiver et surtout la réflexion sur le devenir de la salle omnisports du Champ de Mars. Il convient aussi de créer un espace jeux pour les jeunes (skate-parc..)

Prévention, sécurité, salubrité : il n'y a pas à proprement parler un sentiment d'insécurité. Les membres affirment qu'il ne faut pas négliger, ni la prévention ni le traitement des nombreuses nuisances dont se plaignent les Arboisiens. L'attention est portée sur les réponses à donner aux jeunes désœuvrés et sans but, (insuffisance d'animations, manque de solutions d'emploi et de formation). Il faut favoriser l'implantation des structures sociales d'aide à l'emploi (Association Intermédiaire, Groupe Indibat...). Notre commission propose 3 axes forts d'action :

- un travail de proximité pour traiter les nuisances,
- la création d'une équipe chargée de prévention auprès des jeunes en difficulté dont le financement relève du Conseil Général,
- la mise en place d'un pôle accueil pour traiter sur un lieu unique des problèmes sociaux, d'emploi et de formation..